

Prévention amiante



MÉTIERS DU NETTOYAGE INDUSTRIEL



Votre métier vous expose
aux risques d'inhalation
de fibres d'amiante

Où y a-t-il de l'amiante ?

Si j'ai un doute sur la
présence d'amiante,
que faire ?



Dans les bâtiments construits avant le
1er juillet 1997 ou dans les anciennes
machines et installations industrielles...



Appelez le responsable
des travaux

Si vous n'avez pas suivi de
formation «Amiante»,
n'y touchez pas !

Si vous êtes formé,
appliquez les principes
de prévention

N'oubliez pas
de vous décontaminer
et de traiter les déchets



Attestation
de compétences



Limitez l'empoussièrément Protégez l'environnement

